

L'Institut Curie vous propose, en collaboration avec le SEST, Service aux Entreprises pour la Santé au Travail, un **entretien conseil pour le retour à l'emploi** :

- **vendredi 12 février 13h30 à 16h30**
- ou
- **vendredi 9 avril 13h à 16h30**

N'attendez plus pour vous inscrire, le nombre d'inscription est restreint !

Le SEST permet aux employés d'une petite entreprise de bénéficier des mêmes soins qu'un service de la médecine du travail. Tous les salariés des petites entreprises peuvent s'y rendre.

De plus n'hésitez pas à informer vos proches qui ne connaissent pas ce droit !

INFORMATION PATIENTS

Après le traitement d'un cancer, le retour dans la vie professionnelle est souvent pensé comme la fermeture d'une parenthèse, les traitements terminés, on peut revenir à une «vie normale». Et bien souvent, c'est ainsi que l'on se représente le fait de travailler.

A ce titre, le retour au travail peut être douloureux, vos repères ne sont peut-être plus là, le regard de vos collègues peut changer, vos supérieurs peuvent méconnaître et sous-estimer l'impact de la maladie et des traitements sur votre productivité et capacité de travail.

Une étude menée auprès de 402 salariés a permis de révéler de nombreuses difficultés, jusqu'alors sous-estimées, rencontrées au moment de la reprise du travail et dans les mois qui suivent : fatigue, réactions inappropriées de la hiérarchie et des collègues, charge de travail, suivi médical... La réintégration dans l'entreprise est une étape qu'il faut préparer. Au plus tôt vous pourrez prévenir les possibles futures difficultés et anticiper votre retour à l'emploi, au mieux ce retour se déroulera.

Il est donc important de préparer cela en amont en planifiant une visite médicale avant la sollicitation de votre hiérarchie.

L'ETP C'EST QUOI ?

« L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est un ensemble de pratiques qui consiste à inclure de la **pédagogie** dans les soins, dans le but de permettre aux personnes malades de développer, déployer, acquérir des compétences et renforcer des capacités pour agir afin d'améliorer sa qualité de vie.

Elle est proposée à l'hôpital sous forme de séances individuelles, **ateliers** collectifs, conférences... à l'attention des patients et de leurs aidants. Les séances ou ateliers sont animés par des soignants de l'Institut ainsi que des **patients partenaires**. »



**POUR PARTICIPER À CE PROGRAMME
MERCİ DE CONTACTER :**

**L'UTEP a pu être mise en place
grâce au soutien institutionnel
de nos partenaires :**

Elodie PICOD

Par téléphone : **01 56 24 58 97**

Par mail : **utep@curie.fr**

Première étape : le BEP !

Un Bilan Educatif Partagé sous forme d'entretien individuel avec un professionnel de santé vous sera proposé afin de déterminer au mieux vos besoins et votre inscription aux différents ateliers.



FONDATION
PHILANTHROPIA
LOMBARD ODIER



Ce document a été rédigé en lien avec le Groupe Information Patient avec la contribution de patients partenaires de l'Institut Curie.

Programme autorisé par l'ARS Ile de France
N° ETP15/17 du 21 septembre 2015 et N° ETP 13/26 du 12 juillet 2013



Agir pour vivre mieux

UTEP

**Consultation de
retour à l'emploi
Mieux s'y préparer**

